

Université d'Antananarivo
Faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie
Département : Economie

Mémoire de maîtrise en Economie



MCours.com

Réalisé par : RAZANADRASOANOMENY Faliarisoa Baptistine
Encadré par : Madame RAMANAMBELO Lucienne
Date de soutenance : 21 Décembre 2006

SOMMAIRE

« Le développement financier et ses conditions de faisabilité »

Remerciements

Introduction

Partie I : Le système financier à Madagascar

Chapitre I : Description du système financier à Madagascar

Section I : L'évolution du système financier malgache

Section II : Les composantes du système financier

Section III : Analyse du système financier à Madagascar

Chapitre II : Les fondements théoriques d'un développement financier

Section I : Essai de définition

Section II : Les théories portant sur le développement financier

Section III : Les effets théoriques d'un développement financier

Partie II : Analyse des systèmes financiers : cas de l'Afrique du Sud et de Madagascar

Chapitre I : Le système financier Sud Africain

Section I : Evolution du système financier

Section II : Les axes de développement du système sud africain

Chapitre II : Comparaison des deux systèmes

Section I : Les forces et faiblesses du système financier sud africain

Section II : Etude comparative des deux systèmes

Partie III : Les possibilités de développement à Madagascar

Chapitre I : Les axes de développement financier à Madagascar

Section I : Le développement du secteur bancaire

Section II : La possibilité d'extension de la microfinance

Section III : La mise en place d'un marché financier pour le développement du secteur privé

Chapitre II : Les conditions de faisabilité de développement financier

Section I : Une politique volontariste de l'Etat et la prise de conscience du rôle fondamentale du secteur privé dans la croissance et le développement d'un pays

Section II : Le rôle actif de la Banque Centrale en faveur de ce développement

Conclusion

Liste des abréviations

Bibliographie

Remerciements

Pour commencer, je tiens à exprimer mes remerciements à Dieu tout puissant de m'avoir donné force et santé dans la réalisation de cet écrit.

Mes sincères remerciements vont aussi à l'endroit de mes parents qui m'ont aidé moralement et matériellement tout au long de mes études et qui m'ont fourni leur dévouement dans la réalisation de ce travail. Je remercie sincèrement mes frères et sœurs pour leur soutien et encouragement.

Je tiens à remercier vivement tous les enseignants qui ont contribué à ma formation tout au long de mes études. J'exprime particulièrement mes remerciements à Madame **RAMANAMBELO Lucienne** qui a bien voulu m'encadrer dans la réalisation de ce travail.

Mes respectueux remerciements pour Madame **RASOARIMALALA Emilienne**, Chef de Service à la Direction des Etudes de la Banque Centrale pour m'avoir accordé l'accès du centre de documentation pour mes recherches.

Enfin je remercie chaleureusement ceux qui ont contribué de près ou de loin à l'accomplissement de ce travail.

QU'ILS TROUVENT DANS CE RAPPORT MA GRATITUDE !

Introduction

Depuis plusieurs décennies, le développement se trouve au centre des préoccupations des économistes tant dans les pays industrialisés que dans les pays sous développés. Au fil des années, nombreux parmi ces pays ont atteint un stade considérable de ce développement sans pour autant atteindre le stade suprême. De ce fait, le développement demeure une problématique surtout pour les pays du tiers monde.

Si l'on juge les expériences de ces dernières décennies, le développement, en passant d'abord par la croissance économique, est le fruit d'une alchimie complexe que tous les gouvernements cherchent à maîtriser sans toujours y parvenir. Même si l'économie n'est pas une science exacte, quelques règles doivent être respectées. Un pays ne peut se développer que dans la mesure où il dispose de capitaux suffisants et les affecte à bon escient c'est-à-dire sans porter atteinte à ses grands équilibres. De ce fait, le domaine financier contribue beaucoup dans le développement. En effet la finance doit être mise systématiquement au service de la croissance, de l'investissement et de l'emploi.

Etant classée parmi les pays du tiers monde, Madagascar est toujours en quête de ce chemin menant vers un développement financier qui est aussi une condition nécessaire pour un développement de l'économie. Disposant déjà d'un système financier hérité de la colonisation, Madagascar ne semble pas être partie sur la bonne voie pour un développement financier. On est amené à se demander sur les conditions nécessaires pour Madagascar en vue d'un développement financier.

C'est dans ce contexte même que ce mémoire portant sur le thème de : « Le développement financier et ses conditions de faisabilité » a été choisi. En effet, Madagascar se trouve encore dans une situation d'extrême pauvreté ; la majeure partie de la population malgache vit dans une existence très précaire à cause de la fragilité de notre économie. L'économie nécessite alors une certaine réforme à commencer par le domaine financier. Le système financier déjà existant dans notre pays semble remplir les conditions d'un système développé du fait de son

ancienneté puisqu'il a été déjà institué depuis plus de cent ans. Mais jusqu' à présent il a toujours failli à son devoir qui est de financer.

En effet, dans une économie, le rôle principal d'un système financier est d'assurer le financement de l'économie. Dans la plupart des pays sous développés, les systèmes financiers n'arrivent pas à financer l'économie et les gouvernements ont recours à l'endettement ce qui ne fait qu'alourdir la situation économique du pays .Ce financement de l'économie doit se manifester par le financement de ses secteurs productifs. La nécessité d'un développement financier est alors très ressentie par notre économie qui, de jour en jour, se dégringole

Au cours de cet écrit nous allons essayer de répondre à ces questions suivantes :

- Pourquoi le système financier malgache ne porte pas jusqu'à présent ses fruits au sein de l'économie ?
- En quoi consiste ce développement financier ?
- Que peut on espérer de ce développement financier ?

Cet écrit a, alors, pour ambition d'offrir un certain éclaircissement à propos du développement financier et ses conditions de faisabilité afin de l'appliquer au cas de Madagascar. Pour ce faire, nous aurons à analyser le cas de l'Afrique du Sud et les étapes parcourus par ce pays dans la restructuration de sa sphère financière.

Cet écrit s'articulera autour de trois grandes idées : l'analyse du système financier de Madagascar, l'étude des systèmes financiers respectifs de l'Afrique du Sud et de Madagascar puis leurs analyses comparatives et les possibilités de développement financier.

Dans la première partie, on essaiera d'aborder une description du système financier de Madagascar avec toutes ses composantes et de délimiter les fondements théoriques du développement financier.

Dans la seconde partie, il sera question de parler du système autour duquel s'articule la finance en Afrique du Sud en mettant en évidence les grandes étapes parcourues par ce système. Pour terminer, nous allons faire une étude comparative du système financier Sud Africain et du système financier malgache.

Dans la dernière partie, les axes possibles de développement financier à Madagascar et les

conditions de faisabilité de ce développement seront les points que nous aurons à aborder.
Ainsi l'essence de cet écrit résidera dans cette dernière partie.



**PREMIERE PARTIE : ROLE DU SYSTEME FINANCIER
MALGACHE DANS L'ECONOMIE**

La finance est une discipline qui préoccupe de nombreuses personnes au même titre que l'économie. En effet, elle concerne essentiellement l'obtention de ressources monétaires (financement) et l'allocation de ces ressources monétaires (placement, investissement) et en présence de risque. Si l'on se réfère à l'histoire, on date le début de la finance moderne, en tant que domaine d'étude et de recherche à 1958. C'est à partir de cette époque que cette discipline est devenue une sous discipline de l'économie, en lui empruntant ses raisonnements formalisés et ses mécanismes d'optimisation. Elle est, de nos jours, devenue largement une industrie de transformation et de transfert des anticipations de revenus et de risques en instruments dont le prix peut être négocié sur des marchés ou auprès d'institutions.

La finance comporte plusieurs volets mais celle qui nous intéresse dans notre étude est la finance de marché qui met en exergue les fonctionnements des grands marchés sur lesquels il est possible d'investir, de se couvrir, ou d'utiliser des instruments financiers complexes comme les options. Le système financier est alors le système autour duquel est agencé l'obtention des ressources et leurs allocations. En effet il contribue à une bonne allocation des capitaux favorable à l'essor économique. De ce fait, la finance joue un rôle primordial dans l'économie. Nous essayerons de voir pendant cette partie si ce rôle du système financier est vérifié pour le cas de Madagascar.

CHAPITRE I : LE SYSTEME FINANCIER

MALGACHE

Le système financier est international : il est présent dans chaque pays. Il est constitué d'un ensemble d'acteurs, reliés entre eux par un réseau de communication, au sein d'un marché financier et dont le but est de permettre l'équilibrage de l'offre et de la demande dans un actif financier particulier. C'est par le biais de la confrontation des ordres entre les acteurs détenteurs de moyens monétaires ou financiers (les ménages avec leur épargne, les compagnies d'assurance avec leur portefeuille d'assurés) et les acteurs qui ont besoin d'argent (les entreprises, les Etats) que se fait l'équilibre sur le marché

Le système financier comprend les emprunteurs et les prêteurs de capitaux c'est-à-dire les unités économiques non financières, les institutions financières jouant un rôle d'intermédiaire dans le processus de prêts et d'emprunts, les instruments financiers créés pour satisfaire les besoins des participants et le marché financier.

Dans ce chapitre, l'évolution, les caractéristiques et la situation actuelle du système financier malgache seront les grands points que l'on aura à développer.

Section I : L'évolution du système financier Malgache

Le système financier malgache a évolué au gré des orientations économiques du pays

1. Les années 60-75 : de l'indépendance à la révolution socialiste

Le système financier de Madagascar ne fonctionnait pas de manière autonome. Il dépendait du système financier français car Madagascar faisait partie de la Zone Franc. La politique financière et monétaire était menée par la Banque de France. Le système financier était composé d'une demi-douzaine de banques commerciales, pour la plupart des filiales de banques françaises. Les compagnies d'assurances étaient des filiales de compagnies françaises. On peut dire que lors de cette période, le système financier satisfaisait les besoins de l'économie de traite qui soutenait à l'époque les échanges commerciaux des anciens comptoirs coloniaux et, dans une moindre mesure, les quelques industries implantées sur place.

2. Les années 76-99 : Les nationalisations des banques :

La sortie de Madagascar de la Zone Franc a rendu nécessaire la prise en main par le pays

de sa politique monétaire et financière. Dans le même temps, toutes les institutions financières étaient nationalisées. Parallèlement, les orientations de la politique économique du gouvernement étaient fondamentalement différentes de celles de la période précédente : la politique d'investissement à outrance combinée à la dégradation des termes de l'échange et à la stagnation des recettes intérieures, a creusé considérablement le déficit budgétaire, alimenté l'inflation et engendré un lourd endettement extérieur qui a par la suite freiné la croissance économique.

Cette situation n'a pas été sans conséquence sur le système financier en compromettant l'équilibre monétaire et financier et en dépréciant les actifs monétaires, ce qui a accentué la méfiance vis-à-vis de ce dernier.

En ce qui concerne le secteur extérieur, le taux de change réel était fortement surévalué car, bien que Madagascar ait quitté la Zone Franc, la parité entre franc français et franc malgache était restée la même jusqu'en 1982. Cette situation a favorisé la production de biens ne faisant pas l'objet d'échanges internationaux et le recours à des intrants importés. Une large part des ressources des institutions financières était ainsi affectée à ce type de production, les entreprises publiques y étant les plus actives. La situation de ces dernières a fait peser un risque important sur le portefeuille des banques commerciales, au moment où les autorités entreprenaient un programme d'ajustement économique comportant notamment la libéralisation des échanges commerciaux, la dévaluation du FMG et l'adoption, à partir de 1984 d'un taux de change fixe. Les dévaluations qui s'ensuivirent affectaient le système financier de deux façons. D'une part, le bilan de la Banque centrale a accusé un accroissement de ses pertes de change cumulées, rendant sa structure financière plus fragile et contribuant à la création de monnaie, ce qui rendait plus difficile la conduite de la politique monétaire. D'autre part, les banques commerciales étaient peu endettées en devises mais ont indirectement souffert du fait de la dégradation de la situation financière de leurs clients pour la plupart des entreprises publiques. De ce fait, on a procédé à la nationalisation des banques puisque ces dernières en ressentaient le besoin.

Cette nationalisation des banques s'accompagnait de la privatisation des entreprises d'Etat qui sont devenues des entreprises françaises et qui ont refinancé les banques.

3. Les années d'après 99 : Les réformes du système financier

La politique d'ajustement structurel menée dans les années 80 a engagé Madagascar sur

la voie d'une politique de stabilisation financière centrée sur l'ajustement de la demande. A partir de 1985, les efforts d'ajustement portaient sur l'offre. Les réformes ont été étendues à partir de 1988 à la gestion du secteur public et au secteur financier pour permettre l'entrée de capitaux privés dans le système bancaire. En particulier, la mise en œuvre de la loi bancaire de 1988 et de celle de 1996 a permis d'aboutir à la situation présente en introduisant des innovations, notamment :

La nouvelle classification des institutions de crédit

La définition d'un cadre réglementaire à finalité prudentielle commun à tous les établissements de crédit

la création de la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF) investie de pouvoirs plus étendus que l'ancienne Commission de Contrôle des Banques et des Etablissements Financiers (CCBEF). Certaines compétences dévolues antérieurement au ministre des finances lui sont désormais attribuées.

- la mise en place de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit (APEC) en remplacement de l'Association Professionnelle des Banques et des Etablissements Financiers (APBEF)
- l'organisation des opérations de crédit-bail mobilier et immobilier par la définition d'un cadre légal susceptible de stimuler le développement de cette activité
- l'instauration de la solidarité interprofessionnelle en cas de difficulté d'un établissement de crédit.

Section II : Les composantes du système financier à Madagascar

Dans la plupart des pays en développement, le secteur financier est dominé par les banques commerciales dont les dépôts constituent les principaux avoirs financiers autres qu'en espèces détenus par la population. Le système financier Malgache est également dominé par le secteur bancaire et ne peut espérer répondre par lui-même à tout l'éventail de besoins d'une économie en expansion à la recherche d'une insertion dans le commerce mondial.

Malgré la prépondérance des banques commerciales, le montant des dépôts en pourcentage du PIB est minime. Par ailleurs, Madagascar dispose d'une gamme d'institutions financières plus restreinte que d'autres pays d'Afrique subsaharienne dotés, par exemple, de sociétés de crédit bail, d'un vaste réseau d'institutions d'épargne informelles au niveau local et de marchés de capitaux naissants

Nous allons voir successivement le système bancaire, le marché financier et les institutions financières à Madagascar.

1. Le système bancaire :

Le système bancaire malgache est composé comme suit :

- la Banque centrale
- les banques primaires

a) La Banque Centrale :

Après la sortie de Madagascar de la zone franc, la Banque Centrale de Madagascar fut créée le 12 Juin 1973 par l'ordonnance N°73/025 modifiée par la loi N°94004 du 10 Juin 1994. Elle a pris la succession de l'institut d'Emission Malgache

C'est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Sa mission générale est de veiller à la stabilité interne et externe de la monnaie (article 6 loi N°94004), de la politique monétaire. Elle exerce seule le privilège d'émettre des billets de banque et des pièces de monnaie.

La mission de la Banque Centrale est soumise à deux contraintes :

- ❖ la politique économique générale du Gouvernement, dont l'élaboration, matérialisée par la Loi des Finances, aura fait l'objet de consultation auprès de la Banque Centrale ;
- ❖ la Banque Centrale doit veiller à maintenir un niveau approprié de la réserve nationale de change

La BCM assume sept fonctions :

- elle exerce le privilège d'émission de billets de banque et de pièces de monnaie ayant un cours légal sur le territoire de Madagascar ;
- elle est la banque des banques ;
- elle est le banquier de l'Etat ;
- elle gère la réserve nationale des changes ;
- elle est la garante du bon fonctionnement du système financier et bancaire ;
- elle veille au bon fonctionnement du système des paiements ;
- elle assure le Secrétariat Général de la CSBF.

La BCM possède deux organes de décision deux organes de décision et un organe de surveillance. Les organes de décision comprennent :

- a. le Gouverneur,
- b. le Conseil d'administration

b) Les banques primaires :

Le système bancaire est composé aussi de sept banques privées :

- la Banque Malgache de l'Océan Indien (BMOI), filiale de la BNP,
- la Banque BNI Madagascar CA, filiale du Crédit Agricole,
- la BFV-Société Générale (BFV-SG), filiale de la Société Générale
- la BOA Madagascar (BTM-BOA), filial du groupe African Financial Holding-Bank of Africa
- l'Union Commercial Banks (UCB), filiale de la Mauritius Commercial Bank,
- la SBM Madagascar, filiale de la State Bank of Mauritius
- la Banque Internationale et Commerciale de Madagascar (BICM)

2-Le marché financier :

Généralement, les marchés financiers, (en anglais, on dit de plus en plus : *capital markets*, soit *marchés de capitaux*, au lieu de *financial markets*), sont les marchés où sont effectuées les transactions sur des actifs financiers et, de plus en plus, leurs produits dérivés.

A Madagascar, comme dans tout autre pays en voie de développement, les transactions

sur les actifs financiers sont traitées sur le marché bancaire. Mais comme exemple de marchés financiers à Madagascar, on peut citer les marchés de bons de Trésor. Le marché financier malgache est un marché réservé pour les emprunts de l'Etat auprès des agents économiques. Il n'existe pas encore de marché pour les entreprises privées

a) Le marché de bons de trésor:

Depuis 1997, un marché de bons de Trésor par adjudication a été institué à Madagascar. La gamme d'instruments de placement qui s'offre aux épargnants à Madagascar reste limitée et à l'intérieur de cette gamme, les instruments qui allient liquidité et rentabilité est rare. En effet, les placements liquides sont en général peu rémunérés tandis que la possibilité de mobiliser (transformer en actif liquide) des placements à terme n'est pas toujours assurés.

Il convient non seulement de développer les instruments existants, qui sont proposés par les banques et la Caisse d'Epargne, mais également d'aménager ou de créer des produits d'autres agents économiques qui doivent répondre à des critères de simplicité (facilement accessible), de liquidité (instruments négociables à tout moment) et de rentabilité.

C'est dans ce sens qu'une première étape du développement des instruments de placement a été par la suite constituée par la création d'un marché secondaire des bons du Trésor.

Ainsi, actuellement Madagascar dispose de deux types de marchés de bons de Trésor : le marché primaire et le marché secondaire.

▪ Le marché primaire des bons de Trésor par adjudication

Le marché primaire est le marché des nouvelles émissions où les émetteurs placent des titres auprès des souscripteurs.

Les intervenants dans ce marché comprennent :

- d'une part, le Trésor, émetteur,
- d'autre part, les souscripteurs éligibles à ce marché,
- des intermédiaires de marché agréés par le Ministère des Finances et investis d'une mission particulière d'animation et de placement,
- d'autres souscripteurs éligibles (institutions financières, investisseurs institutionnels et

entreprises) agissant pour leur compte propre.

La Banque Centrale, organisme centralisateur, assure le dépouillement des offres et l'inscription en compte des transactions sur bons du Trésor entre opérateurs du marché primaire.

▪ **Le marché secondaire des bons de Trésor**

Les intervenants dans ce marché secondaire sont:

- les entreprises qui ont des excédents en trésorerie et les épargnant qui ont des fonds à investir et qui envisagent de les placer en bons du Trésor,
- les entreprises ou les personnes qui sont en possession de bons du Trésor et qui ont besoin de liquidité,
- les intermédiaires de marché qui ont pour rôle d'animer ce marché par la mise en contact de l'offre et de la demande sur le marché secondaire des bons du Trésor, ou en se portant eux-mêmes contrepartie en vue d'assurer la liquidité du marché,
- la Banque Centrale dans le cadre d'opérations d'open market.

3-Les autres établissements de crédits :

a. Le capital risque

La plupart des entreprises malgaches sont sous capitalisées. La situation a été aggravée par la crise de 2002. Les principaux établissements qui fournissent des fonds propres aux entreprises sont la Financière d'Investissement ARO (FIARO) et la Société Nationale de Participation (SONAPAR)

FIARO bénéficie de l'appui de la Société Financière Internationale (SFI), de la société de Promotion et de Participation pour la Coopération (PROPARCO qui est une filiale de l'Association Française de Développement – AFD) et de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et exerce tous les métiers du capital investissement (la création, le développement et la transmission d'entreprise) mais sa participation ne peut être que minoritaire. La SONAPAR a également vocation à prendre des parts dans certaines sociétés

pour appuyer le développement de certains secteurs Elle a repris le portefeuille de participations de la Banque Nationale de l'Industrie-Crédit Lyonnais (BNI-CL) lors de la privatisation de cette dernière.

Ces activités constituent un complément appréciable à l'activité des banques, mais leur envergure est encore trop limitée (moins d'un million d'euros d'investissement au total).

b. Le crédit bail

Equipbail, filiale de la Bank Of Africa (BOA), a démarré ses activités en 2000. Sa création répond aux besoins d'investissement en équipement productif notamment des PME. Cette création est cependant trop récente pour que l'on puisse tirer des enseignements.

c. La micro finance

La micro finance est un élément central de la politique gouvernementale. Elle est considérée comme étant l'un des instruments les plus appropriés pour la réduction de la pauvreté par l'amélioration de l'accès de la population aux services financiers, leur permettant aussi de développer leurs revenus et de créer des emplois.

En 1999, le mouvement mutualiste concerne 80.000 membres et inclut la CECAM (Caisse d'Épargne et de Crédits Agricoles), l'OTIV (Ombon-Tahiry Ifampisamborana Vola), Association d'Épargne et de Crédit Autogérés (AECA), TIAVO et Actions pour le Développement et le Financement des micros entreprises (ADEFI). Il comprend 300 caisses d'épargne et de crédit et a collecté 18 milliards de FMG d'épargne environ pour un concours total de crédit de 25 milliards environ. Toujours en 1999, Les institutions non mutualistes ont un encours de crédit de 7,5 milliards de FMG pour 1.100 crédits. L'envergure de ces institutions et leur taux de couverture est cependant limitée.

d. Les établissements d'épargne contractuelle

Le secteur des assurances malgache est oligopolistique avec deux compagnies étatiques qui ont une politique d'investissement très prudente. Les investissements se font traditionnellement en Bons du Trésor par Adjudication (BTA), effets commerciaux et effets négociables à court terme.

La fiscalité applicable aux produits d'assurance n'est pas incitative et l'éventail des produits d'investissement disponible trop restreint, ce qui limite les capacités de mobilisation de l'épargne sur ces produits.

La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNaPS) ne couvre qu'environ 5% de la population active. Cet organisme, comme dans beaucoup de pays du Sud, manque d'autonomie par rapport à l'Etat et souffre d'insuffisances administratives. Malgré les efforts récents, les prestations et les services fournis ne sont pas suffisamment attractifs pour en faire un instrument puissant de mobilisation de l'épargne.

La CNaPS a un portefeuille d'investissement constitué par des dépôts dans les banques locales et des participations dans les sociétés d'Etat, ce qui limite son intérêt en tant qu'investisseur institutionnel. Compte tenu cependant de sa large implantation, cet organisme pourrait devenir un important instrument de mobilisation de l'épargne mais la faible qualité de ses services et les intérêts créditeurs servis (4,25 à 4,75% selon le bulletin statistique de la Banque centrale de 2003) limitent son expansion.

Les compagnies d'assurance ont une fonction de mobilisation de l'épargne et d'orientation de celle-ci vers le secteur productif par ses investissements en portefeuille. Mais le secteur et le régime de sécurité sociale sont relativement petits par rapport aux établissements bancaires qui constituent l'élément principal du système financier. Ce secteur ne contrôle qu'environ le quart des ressources du système financier du pays.

Section III : Analyse du système financier à Madagascar

Essentiellement formé du système bancaire, l'analyse du système financier se basera surtout sur l'analyse de la situation du secteur bancaire actuelle. La situation qui sera précédemment analysé datera d'après la privatisation. Le processus de la privatisation des banques a pris fin effectivement en l'an 2000 et ses effets seront ressentis à partir de ce moment. Au cours de cette section, l'analyse sera focalisée sur le secteur bancaire en mettant en évidence ses forces et ses faiblesses.

1. Le problème de l'intermédiation bancaire :

A Madagascar, l'intermédiation bancaire est très limitée. En effet, les entreprises ont fortement recours au financement auprès des banques. Cependant, les banques, à travers

leurs conditions, sont très exigeantes. Ainsi, les entrepreneurs locaux sont exclus du système bancaire car ils n'ont pas accès aux crédits. Les banques malgaches ne remplissent pas leurs rôles qui sont le commerce de l'argent du fait qu'elles excluent presque les entrepreneurs du crédit et elles préfèrent investir sur le marché financier, qui, comme on l'a précédemment dit, est un marché des emprunts de l'Etat auprès du public. Les banques y investissent leurs fonds puisqu'ils y sont plus rentables et elles n'y courent pas beaucoup de risques.

Le système bancaire malgache est caractérisé par la difficulté de l'accès au crédit bancaire. Cette difficulté est liée à plusieurs facteurs :

- les garanties exigées par les banques (hypothèques, nantissements ou cautions de personnes physiques ou morales) sont très élevées et varient de 100 à 300% des crédits accordés ;
- les banques sont réticentes à accorder des crédits car leur nationalité étrangère leur interdit d'être propriétaires des biens immobiliers ;
- les banques limitent les crédits à ceux qu'elles considèrent comme solvables et crédibles pour limiter les risques de non paiement

La principale caractéristique du système bancaire malgache est aussi la surliquidité. Elle est le résultat direct du problème de l'intermédiation bancaire et la difficulté d'accès au crédit bancaire. En effet, le système bancaire malgache est la plupart des temps en de forte « surliquidité » chronique. 80% du total du bilan en moyenne sont des emplois « liquides ». Plus de la moitié constituent des placements de trésorerie (surtout en BTA). Les crédits à l'économie constituent moins de 40% des bilans des banques en moyenne. Les banques expliquent cette situation d'excessive prudence par le redressement financier auquel elles ont à faire face depuis leur privatisation. Par ailleurs, la rémunération offerte par les bons de Trésor par Adjudication (BTA) étant en général très intéressante, une grande partie des ressources disponibles s'orientent vers le Trésor, au détriment du secteur privé. Ces émissions de bons de Trésor poussent les taux vers le haut.

Les banques sont très exigeantes en ce qui concerne l'octroi des crédits et de cela commence la surliquidité. L'exigence des banques vient aussi du fait que les entreprises locales ne remplissent pas les normes notamment :

- le manque d'apport ;

- le problème de garanties qui sont fixés à hauteur de 100 à 300% des crédits ;
- les problèmes de gestion interne des entreprises (absence de normes de gestion financière)

Les banques se trouvent en situation de surliquidité puisque les fonds déposés, dûment être transformés en crédits, ne parviennent pas à ces fins. Cette situation est vraiment menaçante pour l'économie et elles encouragent les banques à investir dans les marchés de bons de Trésor qui ne sont pas très bénéfiques pour quiconque dans l'économie. En effet, les dépenses de l'Etat ne constituent pas des dépenses d'investissement mais des dépenses de fonctionnement donc improductives.

Les crédits sont, la plupart du temps, accordés aux entreprises étrangères. Une étude sur la ventilation des risques par nationalité faite par le CSBF montre qu'une partie importante des crédits, en terme brut, est octroyée aux entreprises à capitaux à majorité française avec une proportion de 37,5% contre 39,6% en 1999. La part des nationaux se situe en second rang avec 31,8% en diminution également par rapport aux 34,6% de l'exercice précédent.

Répartition des crédits bruts par nationalité

En (%)	1999	2000
Malagasy	34,6%	31,8%
Français	39,6%	37,5%
Indiens	7,3%	7,4%
Chinois	1,8%	2,5%
Autres étrangers	16,7%	20,8%
TOTAL	100,0%	100,0%

Source : états de ventilation des risques par nationalité de la Banque Centrale

2. La faiblesse de réseaux bancaires :

Les réseaux des banques à Madagascar sont encore très faibles puisqu'elles n'arrivent pas encore à couvrir toutes les villes mais seules celles des chefs lieux de Faritany sont encore couvertes. Et même à Antananarivo ville, la densité du réseau bancaire se voit diminuer. Les résultats ci après démontrent ces faits.

La densité du réseau bancaire est réduite d'une unité par rapport à celle de l'année précédente. Le nombre de guichets s'établit à 114 unités, dont 7 mises en veilleuse par BTM-BOA, contre 115 en 1999 :

- L'établissement financier Equipbail a été ouvert au public, tandis que la BTM-BOA a fermé deux de ses agences. Les trois guichets périodiques de cette banque, dont les activités sont limitées aux opérations de caisse et à l'ouverture de nouveaux comptes de dépôts, sont restés au même stade qu'en 1999.
- La BFV-SG a ouvert à Tanjombato un bureau en Décembre 2000 mais celui-ci ne sera opérationnel qu'en Février 2001

A la fin de l'année 2000, le total des effectifs se chiffrait à 2908, soit une diminution globale de 26 unités. Cette baisse a affecté toutes les catégories de personnel à l'exception de celle des cadres supérieurs qui a été renforcée de 52 unités. L'effectif bancaire au sens strict s'élevait à 2585, soit 88,9% de l'ensemble, contre 2601 à la fin 1999(88,6%)

REPARTITION DES EFFECTIFS

	1997	1998	1999	2000	variation 1999/2000	
Cadres supérieurs	309	329	296	348	52	17,60%
Agents de maîtrise	953	964	685	678	-7	-1,00%
Employés	2377	2239	1620	1559	-61	-3,80%
EFFECTIF BANCAIRE	3639	3532	2601	2585	-16	-0,60%
Personnel de service et divers	914	706	333	323	-10	-3,00%
TOTAL	4553	4238	2934	2908	-26	-0,90%
Banques publiques	3191	1575	-	-	-	-
Etablissements privés	1362	2663	2934	2908	-26	-0,90%

Source : établissement de crédit

3. La faiblesse des taux de bancarisation de la population :

L'accès de la population au secteur bancaire est encore limité à Madagascar. Les banques à Madagascar n'arrivent qu'à couvrir qu'une faible proportion de la population. Cela se traduit par la faiblesse des ressources des banques. En effet, elles sont essentiellement composées de dépôts à vue (comptes courants) qui constituent 80% des dépôts et 20% de placements à très court terme. La collecte des ressources par les banques commerciales provient des dépôts de la clientèle qui représente en moyenne 77% du total du bilan. Cette situation tient à plusieurs causes :

- ✓ le faible niveau de l'épargne publique qui n'est que de 4% du PIB en moyenne ;
- ✓ la politique de taux créditeurs (taux réels négatifs : 5% en moyenne à moins d'un

an) qui limite la capacité de mobilisation de l'épargne face à des taux débiteurs figurant parmi les plus élevés ;

- ✓ la ponction effectuée de manière régulière par l'Etat à travers les Bons du Trésor par Adjudication (BTA) qui offrent des rendements nominaux et réels très compétitifs et bénéficient d'une fiscalité avantageuse.

Dépôts en pourcentage du PIB

	2000	2001	2002	2003
Dépôts a vue	8.9	10.9	11.4	10.6
Dépôts à terme	3.0	3.3	3.5	4.1

Epargne en pourcentage du PIB

	1999	2000	2001	2002	2003
Epargne publique	4.2	4.9	1.8	-0.2	0.7

En ce qui concerne la microfinance, le taux de couverture reste aussi faible. Depuis sa création il y a déjà dix ans, la microfinance semble afficher des évolutions. Cependant il y a encore beaucoup à faire. En effet, de Décembre 1999 à Décembre 2000, le sociétariat des IMF a évolué comme suit :

Paramètres	1999	2000	Evolution
Nombre de guichets de base :	296	336	+14%
Nombre IFM dotés de personnalité juridique :	99	114	+15%
Nombre de membres	66458	91954	+38%
Nombre d'utilisateurs de crédit :	10400	41742	+300%

Le nombre de caisse de base s'est accru de 40 unités soit 14%. Sur les cinq institutions recensées, deux en regroupent 69,9% en 2000 contre 66,5% en 1999.

Le nombre de membres a progressé de 38%. Au plan national, 3% des familles malgaches seulement bénéficient des services d'épargne et de crédit par l'entremise de ces institutions. Par guichet de base, le nombre moyen de membres révèle de différences importantes : il varie de 84 à 568. Il est ainsi difficile de faire des comparaisons statistiques entre les réseaux en se fondant sur le nombre de caisses de base.

D'une manière générale, la structure du sociétariat est représentée en majorité d'hommes, les femmes restants en minorité, ce qui n'est pas conforme à l'objectif visant surtout les femmes pour la lutte contre la pauvreté.

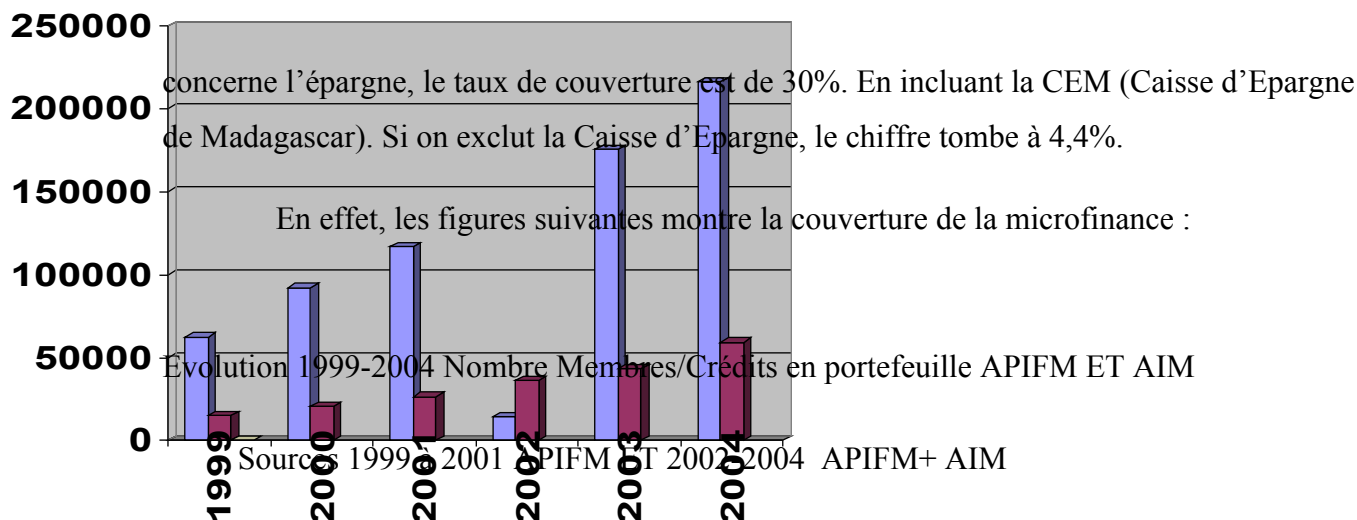
Par catégorie socioprofessionnelle, la structure diffère en fonction des zones d'implantation. Les institutions à dominante urbaine servent un grand nombre d'adhérents issus de petits commerçants et entreprises, alors que ceux à dominante rurale comptent davantage d'agriculteurs et artisans.

Concernant les opérations des IMF, à fin 2000, le total de l'épargne collectée s'élève à 34 milliards contre 16 milliards en 1999, soit un accroissement de 18 milliards (+112%), hausse imputable à l'augmentation du sociétariat et à la promotion de l'épargne. La part de marché bancaire reste toutefois faible du fait de la faiblesse de revenus des populations ciblées et à leur culture d'épargne. Deux institutions ont connu un essor considérable dans ce type de produit et se distinguent par leur politique de promotion selon un principe culturel « les dépôts font les crédits ».

L'encours de crédit est porté, sur la période, de 25,1 milliards à fin 1999 à 43,1 milliards à fin 2000, soit une hausse de 18,1 milliards de Fmg (72% contre +20% pour les banques). Il est à noter que, compte tenu de la saisonnalité des besoins, notamment agricoles, les encours de crédits et de dépôts fluctuent dans l'année.

Les crédits accordés sont le plus souvent à court terme. Le montant moyen par bénéficiaire varie de l'ordre de 0,5% à 3,4 millions de Fmg. Les crédits à moyen terme se chiffrent à 5 milliards et représentent 12% des encours total contre 13% des banques. Ils se sont accrus de 1,4 milliards (+39% contre +46% pour les banques) par rapport à fin 1999.

L'accroissement de la clientèle ne doit pas masquer le fait que le taux de pénétration de la microfinance à Madagascar demeure faible. En effet, d'après les estimations du Projet d'Appui à la Microfinance (PAMF) du PNUD, la microfinance n'a atteint que 6% de son marché potentiel, avec seulement 2% de la demande potentielle de crédit couvert. En ce qui



En 2004, le nombre des membres n'atteint que 216.157 sur les 17 millions de malgaches, en faisant le rapprochement, après 5 ans on ne peut espérer que 430.000 membres, sans des mesures très pertinentes il faudra attendre longtemps pour atteindre toute la population malgache.

En bref, les banques ne couvrent qu'à peu près 150.000 comptes et la microfinance 216.517. A eux deux, elles couvrent 356.517 comptes donc personnes. En tout, le taux de bancarisation est de 1%.

L'étude sur le système financier à Madagascar a permis de voir qu'actuellement les banques à Madagascar sont toutes de nationalité étrangère. De ce fait, ces dernières n'agissent que pour assurer la rentabilité des investissements des pays qui investissent des pays dans ces banques mais non pour le bien être de l'économie. Ceci entraîne la limitation de l'accès au crédit des entreprises locales.

Chapitre II : LES FONDEMENTS THEORIQUES D'UN DEVELOPPEMENT FINANCIER

Les études faites sur le système financier malgache ont permis de dégager que ce dernier n'est pas encore très développé. En effet, les petits agents et les micros entreprises n'ont pas tout à fait l'accès au système financier qui est essentiellement bancaire. Les banques et les institutions financières ne privilégient et n'entretiennent même pas des relations avec ces petites entités. C'est d'ailleurs la principale cause de la faiblesse du taux de couverture bancaire.

Or ce que nous ne devons pas oublier c'est que la majeure partie de la population malgache est constituée d'agriculteurs. Le développement de l'économie dépendra du développement du secteur agricole. Ainsi, il faut apporter aux agriculteurs le maximum d'aides que ce soit financières que matérielles en vue d'assurer une expansion de l'agriculture et de tous les autres secteurs tel que l'artisanat.

Il est alors nécessaire d'opérer en un développement financier. Nous allons essayer de donner une définition au développement financier, d'exposer les théories qui privilégient le développement financier et de délimiter les effets théoriques de ce développement.

Section 1- Essai de définition du développement financier :

Selon le petit Larousse, le développement est une amélioration qualitative durable d'une économie et de son fonctionnement. Rapprochée au domaine financier, un développement financier signifie alors une amélioration de la qualité et du fonctionnement du système financier. En effet, suite aux dysfonctionnements et failles trouvés au système financier malgache, il est nécessaire voire même impératif de commencer un développement financier.

Ce développement sera constitué à la fois de l'élargissement du réseau financier et de l'amélioration de la qualité des services offerts par le système financier. On entendra par élargissement du réseau le fait de rendre accessible à tous les agents que ce soit des micro-entreprises que des agriculteurs ou des artisans les services financiers nécessaires à l'exploitation de leurs activités. Ceci constituera l'élément essentiel du développement financier puisque les failles de notre système financier se situent à ce niveau. En effet, d'après les études faites dans le chapitre précédent, le système financier malgache, comparé à ceux des pays sous-développés identiques, se trouve être plus ou moins avancées ; au fil des années ce système financier connaît des évolutions mais ce qui est très reconnu à ce dernier c'est qu'il est encore réservé à une minorité essentiellement aux grandes entreprises et industries. Ce qu'il ne faut pas oublier c'est que dans le cas de Madagascar, promouvoir l'économie signifie promouvoir les activités du secteur primaire c'est-à-dire celles de l'agriculture.

Section II- Les théories favorisant le développement

financier :

Le développement est une problématique qui préoccupe de nombreux pays et a fait l'objet de nombreuses théories. Une branche déterminée de l'économie a fait l'étude sur cette problématique qu'est le développement.

C'est un courant de pensée qui a commencé à partir des années 1945 jusqu'en 1965. Dans le contexte d'après guerre marqué par la décolonisation en Asie et en Afrique, du développement des institutions de Bretton woods et durant la guerre froide, la lutte contre la pauvreté était vue comme un moyen de garder ces pays dans le champ occidental, l'économie du développement s'élabore. Les principaux travaux s'attachent à monter les spécificités structurelles des pays en voie de développement : les cercles vicieux de la pauvreté (Nurkse), le dualisme (Lewis 1955), la croissance équilibrée Rosenstein-Rodan, Nurkse), la croissance déséquilibrée (Hirschmann), les étapes de la croissance économique (Rostow).

Le sentiment qui prédominait était un grand espoir, le sous-développement pourrait être résolu rapidement. A cette période, le développement était synonyme de croissance du revenu national. Le manque de capitaux étant le principal obstacle au développement, les politiques de développement s'orientaient vers une aide publique au développement inspirée du plan Marshall. Etant donné le manque de capitaux, la question de la meilleure allocation qu'il soit de l'investissement se posait avec acuit.

Le secteur clé des pionniers du développement était l'industrie. Les politiques de développement prônées dans cette période d'après guerre s'évertuaient à lancer l'industrialisation des pays avancés sur l'exemple de l'industrialisation des pays avancés.

Le modèle d'Harrod- Domar mettait en lumière le besoin de capitaux des PED. Le taux de croissance dépendait du taux d'épargne, le niveau bas de ce dernier dans les PED devait être compensé par l'aide étrangère. Rosenstein- Rodan allait dans le même sens. Du fait de l'indivisibilité de certains investissements, une grande poussée (big push) était

nécessaire.

L'allocation des capitaux restait un sujet débattu, entre les partisans d'un investissement limité à certains secteurs (croissance équilibrée, Nurkse) et les partisans d'un investissement plus large (croissance équilibrée, Hirschmann).

Ainsi, selon les théories des économistes du développement, le capital joue un rôle très important dans la croissance et dans le développement. De ce fait, un développement financier est nécessaire voire même indispensable pour les pays en voie de développement comme Madagascar puisque c'est du développement financier que naît l'abondance de capital source de la croissance économique. De plus, toutes les entreprises nécessitent de capitaux qu'elles soient dans tel ou tel région car les investissements ne sont pas déterminés par le lieu d'exercice des entreprises. Le capital est alors le moteur de tout développement et de toute croissance recherché par les pays en voie de développement et surtout pour Madagascar.

Section 3- Les effets théoriques d'un développement financier :

Essentiellement, un développement financier induira non seulement une croissance mais aussi un développement du fait de la prépondérance de capitaux. Elle aura aussi pour effet un développement du réseau financier c'est-à-dire une meilleure accessibilité pour tous au sein du système financier. Ceci entraîne une amélioration de la couverture tant des banques que des institutions financières.

Les agriculteurs et tous les autres petits agents et les entreprises locales pourront bénéficier du soutien financier qu'ils auront besoin dans l'exploitation de leurs activités du fait de l'élargissement du réseau financier et de l'amélioration des services offerts par le système financier.

Le développement de la sphère financière aura pour conséquence l'augmentation du taux de l'épargne nationale, qui actuellement à Madagascar, est encore très faible et qui est la source du problème de notre économie. En effet, le taux de notre épargne nationale est très faible qu'il n'arrive pas à financer le déficit de notre économie. De ce fait, nous avons recours aux financements extérieurs et nous sommes entraînés dans un cercle vicieux de perpétuel endettement.

L'amélioration des services financiers incitera les investisseurs et favorisera toujours l'essor économique du pays car comme nous le savons un pays ne peut se développer que si elle dispose de capitaux abondants et les affecte à des activités productives. Le problème imminent de notre économie c'est cette insuffisance de capitaux et l'abondance de capitaux dépendra toujours du système financier. Développement financier signifiera alors disponibilité accrue de capitaux.

Le développement financier devra aboutir à la création d'un marché financier destiné à satisfaire les besoins en financement des entreprises privés. Ainsi, les marchés financiers pourront remplir leurs fonctions qui sont de rapprocher les emprunteurs et les prêteurs et aussi de répondre aux besoins en financement des agents économiques.

Le développement financier profitera à la fois du point de vue microéconomique que macroéconomique puisqu'à la fois les agents économiques et l'économie en général en profitent.

Pour conclure cette première partie, il est constaté que la nécessité d'un développement financier se fait réellement ressentir pour le cas de Madagascar car après déjà un siècle d'existence le système financier n'arrive qu'à seulement couvrir que 1% de la population. Il est nécessaire voire même vitale pour l'économie malgache de se développer pour ainsi assurer le renouveau de celle-ci.

Mais comment pourrions-nous aboutir à ce développement financier ? Cette question persiste encore et nous allons toujours essayer d'y répondre dans les parties suivantes.

PARTIE II : ANALYSE DES SYSTEMES FINANCIERS : cas de l'AFRIQUE DU SUD et de MADAGASCAR

L'Afrique du Sud (appelée autrefois l'Union Sud Africaine) est une république située à la pointe sud de l'Afrique. Elle est entourée au nord de la Namibie, du Botswana et du Zimbabwe, au nord-est par le Mozambique et le Swaziland.

L'Afrique du Sud a eu une évolution très différente des autres pays africains pour deux raisons : elle a reçu une émigration européenne plus importante que les autres et elle recèle des richesses minières qui l'ont rendue très importante pour les Occidentaux, particulièrement durant la guerre froide . La première raison a fait d'elle une nation aux phénotypes très variés. Elle a les plus grandes populations dites « colorées », « blanches » et indiennes de l'Afrique. Le pays, de 43 millions d'habitants, est la première puissance économique du continent africain. Le pays compte 75,2% de Noirs, 13,6% de Blancs, 8,6% de Métis et 2,6% d'Asiatiques. L'économie de l'Afrique du Sud est une des plus développées du continent et profite d'infrastructures modernes couvrant tout le pays. Elle puise surtout sa force dans la puissance de son système financier.

Au cours de cette partie, nous allons analyser, en premier lieu, le système financier de l'Afrique du Sud et sa structure afin de pouvoir, en second lieu, faire une analyse comparative

des systèmes financiers respectifs de l’Afrique du Sud et de Madagascar. Dégager les conditions de faisabilité d’un développement financier sera l’objectif de cette partie.

Chapitre I : LE SYSTEME FINANCIER DE L’AFRIQUE DU SUD

Parmi les Etats de l’Afrique, celui de l’Afrique du Sud se trouve être le plus ancien et elle demeure le plus puissant. L’Afrique du Sud est la mine des nouvelles idées économiques de l’Afrique avec un produit intérieur brut rassemblant environ 25 % de la totalité du PIB du continent. Le pays est leader du continent pour la production industrielle (40 % de la production totale) et la production de minerai (45 %) et produit la plus grande partie de l’électricité de l’Afrique (plus de 50 %). Ses principaux atouts comprennent ses infrastructures physiques et économiques, ses ressources minières et métallifères, un secteur de la fabrication en plein essor et une fort potentiel de croissance dans les secteurs du tourisme, de la fabrication à forte valeur ajoutée et des services. Son système financier se trouve aussi être le plus performant du continent et elle pourrait constituer un modèle pour Madagascar. En effet, les réglementations bancaires sud-africaines

se classent parmi les meilleures du monde. Le secteur se classe depuis longtemps parmi les 10 meilleurs du monde. C'est dans ce contexte que l'Afrique du Sud a été choisie pour servir de modèle dans cette étude puisqu'elle fait partie, tout comme Madagascar, du continent africain. Ce chapitre s'articulera autour des points suivants : l'analyse de l'évolution du système financier sud africain, de la revue des éléments essentiels de ce système et les forces et les faiblesses de ce système.

Section I -L'évolution du système financier de l'Afrique du Sud :

Comme tout système, le système financier Sud Africain évolue mais ne reste pas figé. Le système financier a évolué au gré de exigences du moment que ce soit des exigences politiques que sociales et surtout économiques.

L'évolution du système financier a surtout suivi l'évolution de l'histoire de l'Afrique du Sud. Afin de montrer l'évolution du système financier, il nous faudra passer par le contexte historique de l'Afrique du Sud.

1- Les grands faits de l'histoire de l'Afrique du Sud :

Comme il a été dit auparavant, l'Afrique du Sud constitue l'Etat le plus ancien de tous l'Afrique. De ce fait, elle est devenue très riche en histoire. L'énumération des faits importants de son histoire ne pourra pas être possible. Dans cette partie nous nous bornerons à parler des faits qui ont marqué l'histoire de l'Afrique du Sud notamment la colonisation qui a engendré de nombreux effets tel que l'apartheid.

a. La période allant de 1488 à 1795 :

C'est de cette période que date la colonisation hollandaise. Cette période est caractérisée par l'atteinte du Cap de Bonne Espérance par Bartolomeo Dias en 1488, par la découverte du Natal par Vasco de Gama et surtout par les premières hostilités entre noirs et blancs en 1779 c'est le début des neuf guerres cafres.

b. La période allant de 1806 à 1907 :

Les britanniques deviennent la nouvelle puissance coloniale au Cap en 1806 et les

Néerlandais renoncent définitivement à leur ancienne colonie. Cette période est caractérisée par le fondement du Port Elizabeth en 1820 et l'obtention des colonies du Transvaal et de la rivière Orange de leur autonomie politique.

c. La période allant de 1910 à 1948 :

C'est la période de l'indépendance de l'Afrique du Sud, fortement marquée par la création du Dominion de l'Union de l'Afrique du Sud regroupant les colonies et aussi par la création d'un mouvement noir africain, le Congrès national africain (l'ANC) à Bloemfontein alors que les premières lois ségrégationnistes sont mises en place.

d. La période de l'apartheid allant de 1948 à 1991 :

Cette période est marquée par la mise en place des principales lois d'apartheid avec la systématisation de la suprématie blanche notamment loi sur l'interdiction des mariages mixtes (1949), loi pénalisant les relations sexuelles entre blanc et non blanc (1950), loi classifiant la population selon leur race (1950)... , par la rédaction de la chartre de la liberté par les mouvements anti-apartheid par lequel les métis perdent leur représentation parlementaire, par la fondation de la république d'Afrique du Sud et le retrait du Commonwealth c'est le début de la lutte armée de l'ANC.

Le fait le plus marquant de cette période est l'abolition officielle de l'apartheid en Juin 1991.

e. La période actuelle allant de 1992 jusqu'à maintenant :

Cette période est marquée par l'accomplissement d'un referendum en 1992 par lequel 68% des blancs approuvent les négociations constitutionnelles avec l'ANC ; par le début des premières élections multiraciales de l'histoire du pays.

Ainsi, l'histoire de l'Afrique du Sud est marquée par la colonisation et surtout par l'apartheid. En effet, cela a laissé des traces tant sur la vie économique que sociale et politique.

2- L'évolution proprement dite du système financier :

Le système financier sud africain n'a pas échappé aux effets que peuvent avoir les grands tournants de son histoire. En effet, la colonisation et l'apartheid ont fortement marqué le système financier.

Etant le plus ancien Etat de l'Afrique, il en est de même pour son système financier. Au cours de la colonisation, le système financier n'a été destiné qu'à répondre aux besoins financiers des colonisateurs sans se soucier des besoins des colonisés.

Pendant la période de l'apartheid, l'accès au système financier était limité à une minorité c'est-à-dire les blancs. Pendant longtemps, la population non blanche a été marginalisée sur le plan social, politique et économique, situation qui fut institutionnalisée après 1948. À la suite des pressions internes et externes croissantes exercées vers la fin des années 80, les blancs sud africains ont dû reconnaître que cet état de fait ne pouvait plus durer . De ce fait, l'abrogation des principales lois sur l'apartheid s'est répercutée sur le système financier car la population noire a eu accès progressivement aux différents privilèges et aux services financiers.

Auparavant, la population non blanche ne pouvait pas accéder à tous ce qui étaient services offerts par le système financier surtout elle ne pouvait pas bénéficier des crédits. Ainsi, les noirs ne disposaient pas de moyens financiers pour développer leurs activités, ils étaient alors condamner à vivre dans des conditions très précaire.

Actuellement, les entrepreneurs noirs disposent à peu près des mêmes chances vis-à-vis des financements existants auprès des institutions financières et peuvent accéder facilement au secteur financier. Il y a eu là alors un développement financier dans le sens qu'il s'est produit un élargissement du réseau, qui auparavant ne comprenait que les blancs et qu'actuellement même les noirs y sont intégrés, et il s'est produit aussi une amélioration des services financiers par la création des nouveaux instruments financiers toujours dans le but d'assurer la satisfaction des demandeurs sur le marché financier. Ces différentes restructurations se sont produites effectivement au cours des dix dernières années c'est-à-dire juste après la période de l'apartheid.

Section II - Les axes de développement du système financier sud africain

Un système financier peut se définir comme l'agencement des processus de prêts et d'emprunts de fonds par les unités économiques non financières avec les fonctions d'intermédiation financière pour faciliter les transferts de fonds, pour offrir les fonds nécessaires et pour créer des marchés dans lesquels les prix et les allocations de ressources sont déterminés efficacement.

De cette définition, on peut en déduire les quatre (4) éléments essentiels du système financier : les emprunteurs et les prêteurs, les institutions financières qui jouent le rôle d'intermédiaires financiers, les instruments financiers et le marché financier.

L'Afrique du Sud dispose d'un système financier très sophistiqué du fait de la densité

des réseaux financiers et des instruments financiers existants.

Au cours de cette section nous allons parler succinctement des éléments du système financier sud africain.

1. Le développement des intermédiaires :

Les institutions financières existent du fait des conflits entre les prêteurs et les emprunteurs en terme de risques. Ils leur appartiennent alors de se substituer à ces derniers et de faciliter les transferts de fonds. En Afrique du sud, les intermédiaires financiers peuvent être classés en deux (2) grandes catégories qui sont les deposit intermediaries c'est-à-dire les intermédiaires qui reçoivent des dépôts et les non deposit intermediaries c'est-à-dire que ceux qui ne reçoivent pas de dépôts.

Les variantes institutions sont catégorisées comme les suivantes :

- Deposit Intermediaries : South African Reserve Bank (SARB), Corporation for Public Deposits (CPD), Land and Agricultural Bank (LAB), les banques privées, les banques mutuelles

Actuellement, le secteur bancaire compte 55 banques locales, 12 banques étrangères et cinq banques mutuelles.

- Non deposit intermediaries:
 - Contractual intermediaries ou les intermediaries contractuelles : ce sont les assureurs, les caisses de retraite, la Public Investment Commissioners (PIC) ;
 - Portfolio institutions ou institutions de portefeuille : qui sont formées des Units Trusts et de la Participation Mortgage Bond Schemes ;
 - Les autres intermédiaires financiers : la South African Housing Trust (SAHT), le Development Bank of Southern Africa (DBSA), Independent Development Trust (IDT), Small Business Development Corporation(SBDC), Urban Foundation (UF), Industrial Development Corporation (IDC).

Il est rappelé que la principale fonction des intermédiaires financiers est d'intermédiaire au cours du processus de prêts et d'emprunts pour faciliter le transfert de fonds et de pallier aux risques qui peuvent interférer au cours de ce processus. A titre d'exemple, le Réserve Bank agit surtout entre le gouvernement, en tant que banquier de l'Etat, et les banques. La Corporation for Public Deposits agit principalement entre le gouvernement et les emprunteurs.

2. Le développement des instruments financiers :

Etant le résultat du processus d'emprunts et de l'intermédiation financière, il existe un large éventail d'instruments financiers et de produits financiers dans le système financier de l'Afrique du Sud. Généralement, un instrument financier peut être défini comme une réclamation contre une personne ou une institution pour le paiement dans le futur d'une somme de monnaie et/ou un paiement périodique. Dans plusieurs cas, il n'existe pas de paiement périodique.

Un des plus importantes caractéristiques des instruments financiers est leur négociabilité c'est-à-dire qu'ils peuvent être négociables facilement sur le marché. Cela requiert une facilité en quoi les tenants d'instruments financiers peuvent récupérer leurs investissements par différentes manières c'est-à-dire en ayant recours à l'émission ou en ayant recours au marché secondaire au sein duquel on procède à la vente de l'instrument financier.

Il existe de nombreux exemples d'instruments financiers non réversible :

- **les titres primaires ou primary securities** qui sont émis par les emprunteurs (ultimate borrowers) et représentant les obligations du secteur privé, ce sont : les contrats de crédit ou hire-purchase contracts, les contrats de location ou Leasing contracts, les avances sur les hypothèques, les découverts ou overdrafts ...
- **Les titres indirectes ou indirect securities** qui sont émis par les intermédiaires financiers et qui représentent :
 - les obligations des intermédiaires recevant des dépôts : ce sont les billets de banque (émis par la Reserve Bank), les comptes d'épargne, les dépôts fixés.
 - les obligations des intermédiaires contractuelles : ce sont les polices d'assurance, les intérêts des membres des fond de pension...
 - Les obligations des institutions de portefeuille ou portfolio institutions : les engagements de participation à une hypothèque...

Il existe aussi beaucoup de cas de titres réversibles c'est-à-dire des titres qui peuvent être commercées dans le marché secondaire :

- **Les titres primaires ou primary securities** qui sont émis par les emprunteurs représentant :
 - les obligations des secteurs privés : les acceptations des banquiers, les factures de commerce, les papiers commerciaux,...
 - les obligations du secteur public : les factures du Trésor, les bourses du

gouvernement

- les obligations du secteur semi public : les bourses municipaux, les bourses des compagnies publics, les factures

- **les titres indirects ou indirects securities** émis par les intermédiaires financiers et représentant :

- les passifs des banques privées : ce sont les certificats de dépôts négociables
- les passifs de banques publiques ou semi-publiques : ce sont les Reserve Bank debentures, les Land Bank bills et les Land Bank debentures
- les obligations des autres catégories : ce sont les Development Bank debentures, les factures et les bourses de la SA Housing Trust

En plus de ces instruments de crédit du marché, il existe beaucoup d'autres produits notamment les options, les accords de rachat, les futures options, les taux d'intérêt des swaps

3 .Le développement du marché financier:

La fonction économique du marché financier est de fournir des canaux pour transférer les excédents de fonds vers les unités économiques déficitaires. Les marchés financiers constituent les mécanismes qui lient les unités déficitaires et ceux qui sont excédentaires. Ceux qui ont des surplus doivent acheter des titres principaux ou indirects ou réduire leurs dettes en achetant leurs propres titres exceptionnels. Les unités déficitaires, de l'autre côté, doivent émettre des titres ou se débarrasser de quelques actifs financiers acquis auparavant.

Il est évident que les participants dans le marché financier sont : les emprunteurs (les émetteurs de titres), les prêteurs (les acheteurs de titres), les intermédiaires financiers (émetteurs ou acheteurs de titres ou d'autres obligations) et les courtiers. Le terme marché financier, par conséquent, contient les participants, leurs relations avec un instrument financier en particulier ou avec les groupes d'instruments et la manière en quoi leurs demandes et les besoins interagissent pour fixer les prix de quelques instruments (le taux d'intérêt).

Nombreuses sont les confusions nées du terme marché financier, de ce fait nous aurons à parler de quelques compartiments du marché financier.

a. Le marché primaire et le marché secondaire :

La distinction fondamentale a été faite entre le marché primaire et le marché secondaire. Le marché pour les émissions de nouveaux titres pour emprunter de fonds pour la consommation ou les motifs d'investissement renvoie au marché primaire. Ce marché peut inclure l'émission de titres primaires et de titres indirects. Ce sera évident que le marché d'instruments non négociables notamment les comptes d'épargne, les polices d'assurance vie est entièrement un marché primaire.

Le marché secondaire est le terme utilisé pour les marchés dans lesquels les titres déjà émis auparavant sont échangés. Ces marchés actifs existent dans la plupart des titres suscités mais ils diffèrent en terme de largeur et de profondeur ou de liquidité. Quand il s'agit de discuter de marché secondaire, il est important de faire une distinction entre les courtiers et les market-makers. Les courtiers agissent généralement au nom d'autres participants du marché financier en échange d'une commission, ils ne peuvent pas être considérés comme des intermédiaires financiers.

Les market-makers sont les institutions financières, souvent des banques, qui assument les fonctions suivantes : anticiper les prix de vente et d'achat simultanément pour certains titres, vendre un volume raisonnable de titres. Il est clair que, parce que ces institutions sont préparées à tenir le portefeuille des titres, elles ont besoin d'être dotée de capitaux adéquats.

b. Le marché des capitaux et la marché monétaire :

Le marché financier est confondu avec le marché des capitaux et le marché monétaire. Ces marchés embrassent le marché primaire et le marché secondaire. La ligne qui démarque le marché monétaire et le marché des capitaux est dessinée à la base de la maturité des négociations des titres qui est généralement d'un (1) an. Le marché des capitaux est défini comme le marché pour les émissions et l'échange des titres à long terme et le marché monétaire sont celui pour les émissions et les échanges des titres à court terme.

c. Le marché des spots, marché des forwards et le marché des dérivés :

Lorsqu'un instrument financier est échangé et réglé dans le même jour ou le jour suivant, on est en présence de transaction dite spot. Cependant, si l'instrument est échangé aujourd'hui et le règlement pour deux semaines, c'est un forward. Le prix du forwards sera le prix du spot majoré du prix de la monnaie dans deux semaines.

Le marché des dérivés désigne le marché des options et le marché futur ; le premier peut être divisé en options sur les instruments de spot et options futures. Tous deux sont liés au marché des forwards du fait que leurs prix sont déterminés à partir du prix des forwards.

L'option confère à son détenteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre en dessous de l'assiette prédéterminée pendant une durée spécifiée. De ce fait, le détenteur n'exercera son option que s'il est intéressant de le faire. Aussi le profit potentiel n'est pas fixé, mais son éventuelle perte est limitée à la somme payée premièrement.

Chapitre II- COMPARAISON DES DEUX SYSTEMES FINANCIERS

La situation du système financier malgache exige dans l'immédiat un développement financier. En effet, nombreux sont les failles reconnues à ce système. De plus, la restructuration de la sphère financière constitue une condition sine qua non du développement économique de notre pays.

Il est devenu dans notre habitude, à Madagascar, de copier les mesures entreprises par d'autres pays pour la réforme de notre économie. De ce fait, l'Afrique du Sud, dans notre étude, peut constituer un modèle pour notre pays afin de pouvoir dégager les mesures nécessaires pour assainir notre système financier.

Mais pour ce faire, il nous est nécessaire alors de faire une analyse comparative de notre système financier par rapport à celui de l'Afrique du Sud en dégageant les points communs et les différences existant entre ces deux (2) systèmes ; il nous faudra alors parler des forces et des faiblesse du système sud africain.

Section I – Les forces et faiblesses du système financier sud africain :

A travers les études préalablement faites, il est constaté que le système financier sud africain est un système très sophistiqué et très puissant puisqu'il dispose d'un réseau financier très large et surtout d'une gamme très diversifiée d'instruments financiers. Il nous sera utile au cours de cette section d'énumérer les atouts et les limites de ce système financier.

1. Les atouts du système financier de l'Afrique du sud :

Le système financier sud africain assure effectivement son rôle au niveau de l'économie. En effet, son économie trouve un financement au sein du système financier. De ce fait, l'économie profite pleinement des apports du système financier.

L'efficacité du système financier réside surtout dans l'efficacité des acteurs qui y participent, principalement les institutions financières chargées de l'intermédiation financière. En effet, nombreux sont les bénéfices que peut profiter l'économie de l'habileté des intermédiaires financiers puisque parfois et même souvent la capacité de financement ne coïncide pas tout à fait avec les besoins en financement. De même, les intentions et les aspirations des prêteurs et des emprunteurs ne sont pas tout à fait semblables et cohérentes. Il appartient aux intermédiaires de les rapprocher pour que les transactions financières se passent bien.

Déjà, en Afrique du Sud, comme il a été dit auparavant, il existe plusieurs institutions spécialisées, que ce soit des banques que d'autres institutions financières, exerçant l'intermédiation financière surtout bancaire à différents niveaux d'activités. Les interventions respectives de ces intermédiaires ne risquent pas de s'empiéter du fait qu'il est déjà préétabli que telle institution agit dans tel cas. Ainsi, l'agencement et l'organisation efficace du système financier s'ajoute alors avec l'habileté des intermédiaires financiers.

Néanmoins, le système financier ne peut fonctionner s'il n'existe pas les unités économiques dégagant des surplus, d'où l'importance de l'existence de l'épargne. La puissance du système signifie qu'il existe, en Afrique du Sud, un certain taux élevé d'épargne au niveau national. L'épargne constitue le carburant qui fait fonctionner le moteur du système financier car les marchés financiers constituent des canaux à travers lesquels les excédents de fonds sont transférés pour financer les unités économiques nécessaires c'est-à-dire

déficitaires.

Outre l'habilité des intermédiaires financiers et l'existence de l'épargne, la puissance du système financier de l'Afrique du sud est puisée dans le fait que les marchés financiers sont efficaces et le réseau financier y est très développé. Une très large gamme d'instruments financiers y est offerte pour les acteurs financiers. Ces derniers peuvent choisir librement les instruments dans lesquels ils veulent investir selon les réalités et les contextes existants.

2. Les limites du système financier :

Comme tout système financier, même étant très puissant, celui de l'Afrique du Sud, se trouve être vulnérable et présente quelques faiblesses. En effet, ce système n'est pas épargné des crises financières qui peuvent se produire comme les crises boursières des années 70. L'Afrique du sud s'est vu être frappé fortement du fait de l'interdépendance des économies. Il en est de même après la tragédie du 11 Septembre 2001 à New York, l'économie sud africaine connut une répercussion et en particulier le domaine financier.

Le système financier Sud Africain connaît aussi de nombreuses difficultés. En effet, même si les lois sur l'apartheid ont été abrogées, la ségrégation persiste encore en Afrique du sud. De ce fait, la population non blanche reste encore handicapée du point de vue de l'accès aux privilèges du système financier. En fait, les entrepreneurs noirs sont encore un peu mis à l'écart. Cela constitue des séquels laissés par l'apartheid qui marquera à jamais la vie de la population sud africaine.

Ainsi, l'étude du système financier de l'Afrique du Sud montre que la puissance de ce système offre de nombreuses opportunités à son économie. Elle lui confère une certaine force lui permettant de se développer remarquablement. La puissance de ce système financier est basée sur des réformes opérées pendant les dix dernières années.

Etant le plus puissant du continent africain, l'Afrique du sud constitue un modèle pour nous tous, pays de l'Afrique en général et pour Madagascar en particulier.

Section II- L'analyse comparative des deux systèmes financiers :

Les systèmes financiers respectifs de Madagascar et de l'Afrique du Sud présentent quelques points communs mais ils en sont divergents sur de nombreux faits. Ceci démontre que Madagascar a encore beaucoup à faire pour l'assainissement de sa sphère financière.

1- Les points communs entre les systèmes financiers :

Ce qui unit le système financier sud africain et celui de Madagascar c'est ce que, tous deux, ils ont passés par le stade de la discrimination. On entend par discrimination le fait que l'accès au système financier, en un certain moment, a été limité à une minorité. Pour le cas de Madagascar, cette situation persiste encore jusqu'à maintenant car essentiellement bancaire, le système financier ne donne accès aux grandes entreprises et surtout étrangères. Tandis qu'en Afrique du Sud, ce stade est actuellement dépassé, il n'a été engendré que par un phénomène qui est l'apartheid. L'abrogation des principales lois sur l'apartheid a permis à la population non blanche d'accéder au minimum de services offerts par le système financier sud africain. De ce fait, il y a eu la création de nombreux nouveaux instruments financiers pour mieux répondre aux besoins financiers de toute la population que ce soit les blancs ou les non blancs

2- Les divergences des systèmes :

Le système financier malgache, comparé à celui de l'Afrique du Sud, doit encore gravir de nombreux échelons avant d'atteindre le stade de développement connu par l'Afrique du Sud actuellement. En effet, les deux systèmes financiers diffèrent sur beaucoup de points. Le système financier malgache n'est qu'essentiellement bancaire contrairement à celui de l'Afrique du Sud qui est constitué à la fois de différents marchés financiers très efficaces, de secteur bancaire important et d'une très large gamme d'instruments financiers aussi très efficaces. Les marchés financiers sud africains sont dits efficaces du fait qu'ils arrivent à remplir leur rôle au sein de l'économie. Un marché financier a pour principaux rôles de :

- Rapprocher les emprunteurs et les prêteurs de capitaux
- Financer les investissements des entreprises
- Assurer un volant d'épargne dans l'économie
- Donner des indications sur la situation économique

En Afrique du Sud, ces rôles sont presque remplis par les marchés financiers ce qui

n'est pas le cas de celui de Madagascar auquel cas, même le marché financier existant, qui est le marché de bons de Trésor, n'arrive pas remplir ces fonctions.

A cette efficience des marchés financiers, on reconnaît aussi au système financier sud africain l'habilité de ses intermédiaires financiers qui ne sont pas forcément des banques contrairement à ceux de Madagascar. En effet, à Madagascar, les intermédiaires sont majoritairement des banques mais cela ne vient pas à dire que les intermédiaires malgaches ne sont pas capables. Ce qu'il faut bien préciser que l'intermédiation bancaire à Madagascar est très limitée. En fait, du fait des privatisations connues tout récemment par nos banques à la suite de leurs faillites, les banques ne peuvent pas se permettre de prendre de gros risques. Seulement, l'essence de l'intermédiation financière est l'anticipation des risques pour pouvoir en tirer profit le maximum possible. Toujours par crainte de prendre de risques, les banques malgaches n'investissent pas dans les activités qui peuvent mettre en péril leurs situations. Cela handicapent fortement l'économie parce que les agents à qui appartiennent la mobilisation du sphère financière, condition de la stabilité économique, n'y parviennent pas.

Comme il a été dit précédemment la réussite d'un système financier dépend des acteurs qui participent dans ce système financier.

La pluralité de ces intermédiaires financiers offre à l'Afrique du Sud un très grand avantage car chacun d'eux participe à leur façon à l'amélioration et l'assainissement du système financier. De même, le secteur bancaire est constitué d'une étoffe de banques très importantes. Ceci contribue à l'agrandissement du réseau financier car du fait de la concurrence entre les banques, chacune s'empresse à améliorer ses services pour mieux attirer de la clientèle et de ce fait agrandir le réseau financier. De plus, les instruments financiers augmentent de plus en plus en nombre en vue toujours d'assurer une meilleure satisfaction de la clientèle.

Pour le secteur bancaire sud africain que la majorité des banques sont presque toutes de nationalité sud africaine, mais pour les banques malgaches, toutes sont de nationalité étrangère. De ce fait, elles ne désirent pas entretenir des relations avec les agriculteurs et les artisans car leur nationalité ne leur permet pas d'être propriétaires de biens immobiliers.

La base de la puissance du système financier sud africain réside dans la conscience des acteurs financiers de l'importance du système financier dans l'économie. Chacun de ces acteurs œuvre en faveur de l'amélioration de ce système et ils entreprennent toutes les actions

possibles pour que le système se mobilise. On entend ici par acteurs les ménages, les gouvernements, les banques et les institutions financières. Tous ces acteurs participent activement puisqu'ils sont tous intégrés dans le système financier. Tandis que pour le cas de Madagascar, seules les grands agents économiques connaissent le rôle du système financier dans l'économie mais ils n'agissent qu'en fonction de leurs intérêts respectifs qui sont souvent contraires aux intérêts généraux et surtout de l'économie. On observe surtout cela dans l'activité bancaire. En effet, comme il a été dit auparavant, le système financier devrait assurer un volant d'épargne dans l'économie. Cette épargne devrait affecter à des activités productives en vue de développer l'économie.

Le système financier de Madagascar possède de nombreuses ressources qui peuvent être exploités et il dispose encore de nombreuses chances à saisir pour son développement. De plus, l'analyse du système financier sud africain nous a permis de dégager les axes de développement que nous aurons à développer en vue d'un développement financier effectif. Exposer ces axes de développement, c'est ce que nous allons essayer de faire au cours de la dernière partie.

**PARTIE III : LES POSSIBILITES DE DEVELOPPEMENT
FINANCIER à MADAGASCAR**



Les études sur le système financier de Madagascar ont permis de montrer les différents problèmes y afférents. En effet, nombreuses ont été les failles attribuées à notre système financier notamment le problème de l'intermédiation bancaire, la difficulté d'accès au secteur bancaire, la surliquidité des banques, l'inexistence de marché financier destiné à assurer les besoins de financement du secteur privé. Un développement financier pour le cas de Madagascar devrait être axé sur la restructuration des failles précédemment citées.

L'exemple de l'Afrique du sud nous a permis de connaître l'importance du système financier dans l'économie puisque cette dernière y puise toute sa puissance et les secteurs à renforcer pour aboutir à un développement financier. Nous disposons alors des modèles et des moyens nécessaires, il ne nous reste plus qu'à procéder à l'application car nous connaissons déjà les effets de ce développement. Néanmoins, nombreuses sont les conditions de faisabilité et même si l'économie peut être une science exacte, ce qui a marché dans tel pays ne sera pas forcément dans un autre. Les conditions de faisabilité dépendront de la situation du pays.

Au cours de cette dernière partie, les axes possibles de développement et les conditions de faisabilité seront les points que nous allons développer.

CHAPITRE I : LES AXES POSSIBLES de DEVELOPPEMENT FINANCIER à MADAGASCAR

Les axes possibles de développement financier à Madagascar seront toujours afférents aux composantes du système financier notamment le secteur bancaire, le marché financier et la microfinance. De ces trois composantes peuvent apparaître chacun des axes car ils ont tous des failles qui ont besoin d'être redressées en vue d'aboutir à un développement financier très effectif et qui se fasse ressentir sur l'économie. Chacune de ces axes paraît prometteuse mais celle qui est encore très possible est celle de la microfinance.

Nous allons discuter successivement ces axes possibles en mettant en exergue les moyens à mettre en œuvre en vue de l'exécution de ce développement.

Section I- Le développement du secteur bancaire :

Le système bancaire présente les traits suivants selon les études précédemment faites :

- Il y a prédominance des crédits à court terme : les crédits accordés sont à 80% des crédits à court terme et concentrés sur le secteur commercial. Le financement de l'investissement et de la production est donc très limité. Les crédits à long terme ne représentent, en effet, en moyenne que 25% des crédits à l'économie.
- Il y a aussi concentration des crédits sur les grandes entreprises : les micro entreprises n'ont pratiquement pas accès au système financier, l'accès des PME aux banques extérieures et aux institutions étrangères est difficile (garanties, hypothèques)
- Plusieurs bailleurs de fonds mettent à disposition des entreprises par l'intermédiaire des banques commerciales des ressources longues en devises, mais le risque de change en limite le bénéfice aux seules entreprises exportatrices.

Mais ce qui est fatale au système bancaire de Madagascar est l'accessibilité des services bancaires. En effet, celle-ci est tellement du fait des conditions très difficiles à remplir et de la faiblesse des réseaux bancaires.

Un développement du secteur bancaire devrait alors procéder en un développement en terme de qualité de ce secteur c'est-à-dire au niveau couverture mais aussi en terme de

quantité c'est-à-dire au niveau accessibilité.

Mais avant d'énumérer les mesures possibles à prendre, nous allons parler des conditions d'accès au crédit pour le cas de la CA BNI – Madagascar.

1. Cas de la CA BNI Madagascar :

Dénommée auparavant en tant que BNI Crédit Lyonnais, cette banque est devenue très récemment la CA BNI Madagascar du fait du transfert de la propriété de la banque au Crédit agricole.

Au sein de cette banque, on peut distinguer deux (2) types de crédits :

- Crédits aux particuliers ;
- Crédits aux entreprises et aux sociétés.

Dans la rubrique crédits aux particuliers, on désigne les crédits accordés aux salariés dans le cadre d'une consommation, des rentrées scolaires, d'une réhabilitation... Il y a déblocage de fonds

Les personnes exerçant des professions libérales telles que les avocats, les docteurs ne sont pas encore admises à bénéficier des prêts au sein de cette banque.

Les crédits aux entreprises et aux sociétés sont ceux accordées à ces dernières dans le cadre de l'exploitation de leurs activités ou dans le cadre de l'achat des immobilisations c'est-à-dire d'investissements. Dans ce cas-ci, il se peut qu'il n'y ait pas déblocage effectif de fonds.

Mais pour bénéficier de crédits de n'importe quel sorte au sein de la CA BNI Madagascar, il faut qu'on soit titulaire d'un compte, l'ancienneté de celui-ci n'étant plus considérée.

La liste des dossiers à fournir pour pourvoir à un crédit au sein de la CA BNI Madagascar n'est pas figée. En effet, les dossiers à constituer dépendront de la situation des emprunteurs. Généralement, les pièces exigées sont relatives à la situation juridique et financière que ce soit des particuliers que des sociétés. De même, le montant des crédits dépend n'est pas fixe mais il dépendra de la capacité de remboursement de l'emprunteur. Cette capacité est déterminée par la banque à la suite de l'analyse de dossiers de crédit.

Une fois constitué, le dossier passe les étapes suivantes :

- Etude préalable par le gestionnaire de comptes ;
- Etude par les analystes de crédits ;
- Décision du comité de crédit en tenant compte des études des analystes de crédit.

Il se peut que certaines décisions de crédits ne puissent être prises au sein du comité de crédit du fait de l'importance du montant demandé. Les décisions relatives à ces crédits sont prises à l'instance supérieur et parfois même au niveau du Directeur Général.

L'octroi des crédits dépend de la crédibilité et de la solvabilité de l'emprunteur, les garanties ne constituent que des accessoires nécessaires au déblocage de fonds à la fin de la procédure.

En matière de garanties, dans le cas des crédits aux particuliers, il est souvent exigé une caution d'une personne physique autre que l'emprunteur ; il se peut qu'une assurance vie fasse l'objet de garantie mais cette pratique ne se fait pas habituellement. Tandis que dans le cas des crédits aux sociétés les garanties peuvent être une caution, des assurances, des garanties réelles notamment des nantissements ou des hypothèques. La valeur des garanties est fixée à 150% du montant de crédit demandé, évaluation faite par les gestionnaires de compte ou les agents de la direction des sûretés et des garanties.

Concernant le taux d'intérêt, en matière de crédits, la CA BNI Madagascar, comme toutes les autres banques, du taux de base qui est de 16%, la minoration ou la majoration dépendra du risque que peut encourir la banque en octroyant le crédit. Le taux de base est directement lié au taux directeur de la banque centrale, la variation de ce dernier se répercutera directement sur le taux de base.

Pour les particuliers, le taux d'intérêt est souvent de 17% ; tandis que pour les sociétés ce taux peut aller jusqu'à 25% c'est-à-dire taux de base majoré de 9, la majoration dépendra de la solvabilité et de la crédibilité des emprunteurs.

Cas des agriculteurs :

Le cas des agriculteurs est considéré comme un cas particulier. En effet, les agriculteurs ne peuvent être classés comme des particuliers ni comme des entreprises. Ils n'ont pas encore fait l'objet d'octroi de crédit. Cependant, comme sa dénomination l'indique,

la BNI est maintenant partenaire avec le crédit agricole. De ce fait, elle a pour ambition d'offrir aussi aux agriculteurs son appui. Au sein de la banque, il existe une direction s'occupant du crédit agricole. La solvabilité et la crédibilité des agriculteurs du fait de l'aléa inhérent à l'agriculture.

Généralement, les crédits accordés dans le secteur agricole sont au profit des associations d'agriculteurs ou de fermes mais la banque exige des pièces juridiques comme le statut. L'absence du statut constitue un facteur de blocage d'octroi de crédits pour les agriculteurs qui se regroupent en association.

Ainsi, pour le cas de la CA BNI Madagascar, les relations avec les agriculteurs et les artisans ne sont pas tout à fait privilégiées, seules les entreprises et une minorité de salariés bénéficient de leurs prêts.

2. Mesures à prendre en vue de l'amélioration du secteur bancaire :

Les mesures seront alors relatives d'abord à :

- l'augmentation des réseaux bancaires en implantant presque partout des agences pour que la majorité des personnes puissent avoir accès aux services bancaires ;
- l'allègement des conditions d'adhésion à une banque notamment le seuil minimum de dépôts qui constitue un facteur de blocage pour l'accès au système bancaire.
- l'allègement du taux d'intérêt débiteur aux crédits accordés.

Les réformes devront porter sur les conditions d'accès.

Section II- Possibilité d'extension de la microfinance :

La majeure partie de la population malgache vit dans une extrême pauvreté. Ces pauvres ne disposent pas de moyens financiers nécessaires pour développer et entretenir leurs activités et ils veulent avoir accès à des services financiers de base indispensables à leur existence précaire. Il est alors nécessaire de mettre en place des systèmes financiers inclusifs c'est-à-dire

des systèmes financiers accessibles aux pauvres car selon les expériences l'accès aux services de prêt et de dépôts permettait à des millions de se libérer de la pauvreté.

C'est de cette volonté de mettre en place un système financier pour les pauvres qu'est née la microfinance. Pour bon nombre de pauvres du monde, la microfinance est efficace et même à Madagascar, elle fait partie des priorités du gouvernement. La microfinance à Madagascar a déjà existé pendant quelques années mais jusqu'à présent, elle ne semble pas encore porté ses fruits. Néanmoins, la microfinance demeure l'espoir de développement financier pour Madagascar. En effet, pour atteindre plus de personnes qui pourraient tirer parti des services financiers, il faut rendre ceux-ci accessibles à une échelle beaucoup plus vaste. C'est le développement que le système financier attend.

Cependant, depuis déjà dix ans d'existence, la microfinance ne semble pas encore porter des fruits. Ceci montre les besoins d'ajustement de ce secteur.

Mais pour arriver aux ajustements indispensables pour ce secteur, prenons d'abord l'exemple des conditions de CECAM.

1. Les conditions de la CECAM :

Au sein de la CECAM, il existe quatre (4) types de crédits, mais dans notre étude nous nous limiterons à énumérer les conditions afférentes à deux types de crédit notamment le crédit social et le crédit productif.

- **Le crédit social :**

Le crédit social est un service financier offert par la CECAM permettant au bénéficiaire de répondre à u besoin de trésorerie imprévu et parfois non productif (maladie, etc....)

Il a pour durée quatre mois au maximum avec un plafond de 300.000Fmg ou 60.000 AR. L'échéance se fait mensuellement avec un capital constant et apurement mensuel des intérêts sur le capital restant dû. Une adaptation des échéances est possible par modulations de la part en capital (+/- 25% par rapport à la valeur du capital)

Les intérêts sont précomptés c'est-à-dire prélevés d'avance sur la totalité de la somme empruntée pour la durée demandée, de telle sorte qu'à l'échéance seul le capital est à rembourser. La garantie s'élève à 150% du capital ou elle est constituée d'une caution solidaire.

L'instruction du dossier se fait en :

- ❖ évaluant le besoin avec le sociétaire (ex : ordonnance, facture à payer...)
- ❖ dessinant un plan de trésorerie prévisionnel qui déterminera la capacité de remboursement
- ❖ vérifiant les critères d'éligibilité pour pouvoir solliciter un crédit social qui sont :
 - ✓ être membre depuis deux mois au moins d'une CECAM qui a reçu une délégation de pouvoir en matière d'octroi de crédit social ;
 - ✓ être à jour vis-à-vis de sa part social fixe appelée ;
 - ✓ être en règle par rapport à ses crédits antérieurs (aucun retard de plus de 30 jours sur les remboursements de crédits au cours des 6 derniers mois)
 - ✓ avoir formulé une demande de crédit spécifiant le besoin du crédit et une lettre d'offre de garantie avec légalisation de signatures par les autorités locales.

Ces quelques éventualités surviennent après l'octroi du prêts :

- si le remboursement se fait sans retard, le renouvellement est possible après un mois de carence ;
- si retard inférieur à 30 jours ou égal, le renouvellement n'est possible qu'après 3 mois de carence ;
- si retard supérieur à 30 jours et inférieur à 90 jours, le renouvellement n'est possible qu'après 6 mois de

carence ;

- si retard supérieur à 90 jours, le renouvellement n'est possible qu'après 12 mois de carence.

- **Le crédit productif** :

Le crédit productif est un prêt accordé par la CECAM à ses sociétaires afin de les permettre de développer leurs sources de revenus. Ce crédit sert à l'exploitation surtout dans le secteur primaire : agriculture, élevage et pêche.

Il est à noter par ailleurs que le besoin en fonds pour les pièces détachées pour véhicules ou gros équipements est classé parmi ce type de crédit.

Du point de vue caractéristique, le crédit productif est de 3 mois au minimum et 10 mois au maximum, son plafond est de 5.0000.000 Fmg ou 1.000.000 AR pour les bureaux régionaux et 2.000.000Fmg ou 800.000 AR pour le CECAM. Au dessous de ce plafond, le dossier est passé à la Commission des Engagements de l'UNICECAM pour demande de couverture. Les échéances sont réparties en plusieurs échéances mensuelles (à minimum 2, idéalement 1 par mois sur la durée du prêt, selon le budget prévisionnel)

Le taux d'intérêt est fixé à 3% jusqu'à 4% par mois (fixé par l'URCECAM). Les garanties sont constituées de biens matériels dont la valeur doit être égal à 150% du capital avec les intérêts ou de caution solidaire. Le montant de crédit est déterminé à partir du produit brut attendu :

- ✓ 40% du produit brut attendu pour l'agriculture, production directe ou transformation
- ✓ 30% du produit brut pour l'élevage et la pêche
- ✓ 50% du produit brut attendu pour l'artisanat

A travers les études faites sur les conditions d'accès au crédit, force est de constater que les agriculteurs n'ont pas accès au système financier et surtout bancaire. Ceci est principalement dû à leur solvabilité et à leur crédibilité. En effet, les banques ont du mal à faire confiance à ces derniers du fait des aléas inhérents à leurs activités notamment les aléas

climatiques qui rendent l'évaluation de leur capacité de remboursement très difficile. De ce fait, les banques accordent très difficilement des crédits à des agriculteurs et à des artisans.

La seule issue qui s'ouvre aux artisans et aux agriculteurs est la micro finance. Cependant, les conditions des institutions se trouvent être insupportables pour les agriculteurs notamment en ce qui concerne les garanties. En effet, les crédits tant pour les banques que pour les institutions de micro finance sont élevées à 150% de la valeur du prêt que l'on fait.

2. Les réformes nécessaires à la microfinance :

Le développement de la microfinance est une mesure indispensable que l'on doit entamer le plus vite possible puisqu'elle fait partie intégrante du système financier et elle se veut d'offrir aux plus pauvres les services financiers nécessaires à leurs survies.

Ces réformes sont nécessaires puisque le secteur de la microfinance présente des fragilités structurelles notamment des problèmes de gestion et de structure financière. Ces fragilités structurelles se répercutent directement sur les adhérents. De ce fait, il est indispensable de régler ces fragilités.

Mais pour motiver les personnes à adhérer à la microfinance, ces quelques mesures doivent être prises :

- allègement du taux d'intérêt ;
- allègement des taux de garanties réelles ;
- allègement du seuil de dépôts

Les bailleurs de fonds ont un rôle très primordial dans la consolidation de la microfinance à Madagascar.

Section III -La mise en place d'un marché financier pour le développement du secteur privé :

Le secteur privé joue un rôle très primordial dans une économie. En effet, ce secteur contribue à la création des valeurs ajoutées qui, comme on le sait, est très indispensable pour une croissance. Le secteur privé, puisqu'il exerce l'activité de production, crée des valeurs ajoutées. De ce fait, le secteur privé est le secteur qui a le plus besoin de ressources qu'il affectera en tant qu'investissement c'est-à-dire qui produira des bénéfices ultérieurement.

Cependant, à Madagascar, il n'existe pas de marchés financiers pour le secteur privé. En effet, le seul marché qui existe est le marché des Bons de Trésor par Adjudication (BTA)

qui est limité aux emprunts publics c'est-à-dire pour les emprunts de l'Etat pour ses dépenses de fonctionnement. Cela handicape beaucoup l'économie puisque ce sont les dépenses de l'Etat qui sont improductives qui sont les plus favorisés tandis que celles du secteur privé sont limitées. Le secteur privé ne dispose pas de moyens financiers pour développer ses activités et comme on le sait ce secteur est aussi marginalisé par le secteur bancaire du fait des conditions d'accès très difficiles au crédit bancaire.

Pour le cas de l'Afrique du Sud, le secteur privé dispose d'une large gamme de marchés où il peut emprunter des fonds et son expansion est plus favorisée d'où la puissance de l'économie. Développement financier à Madagascar devra alors rimer aussi avec développement du marché financier.

Il a été envisagé, à Madagascar, la création d'un marché boursier mais jusqu'à présent il n'y a pas eu de réalisation puisqu'il existe beaucoup de difficultés surtout lié à ce secteur privé tels que les difficultés liées aux caractéristiques des entreprises malgaches.

CHAPITRE II : LES CONDITIONS DE FAISABILITE D'UN DEVELOPPEMENT FINANCIER à MADAGASCAR

Le redressement de notre économie est une tâche qui appartient à nous tous citoyens malgaches que nous soyons des simples citoyens, des entreprises et dirigeants. Nous sommes parfois tentés de penser que cette tâche incombe seulement aux dirigeants. Il en est de même pour le développement financier. En effet, la sphère financière ne pourra pas fonctionner sans que nous y mettons tous chacun notre participation. De ce fait, un développement financier ne sera faisable que, si nous tous, remplissons des conditions.

Cependant, il existe des conditions particulières que nous allons essayer d'énumérer au cours de cette partie, ce sont les conditions relatives à quelques catégories d'acteurs.

Section I- Une politique volontariste de l'Etat et la prise en compte du rôle du secteur privé dans le développement :

L'Etat, en tant que garant de l'intérêt général, doit être le chef qui va orchestrer le développement financier. Tout d'abord, il doit être conscient de l'importance de ce développement financier puisqu'il n'y a pas de développement sans développement financier.

De ce fait, l'Etat doit insérer dans les grandes lignes de sa politique générale ce développement financier en y mettant les mesures nécessaires qui doivent être entreprises pour son exécution. L'Etat devrait aussi superviser l'exécution de ce développement financier. Cependant, du fait de la privatisation et le désengagement de l'Etat des secteurs productifs, il ne peut pas superviser directement.

On devrait aussi être conscient de l'importance du secteur privé dans un processus de développement et de croissance. Cette prise de conscience doit commencer par l'Etat en vue de favoriser ce secteur en leur permettant un accès au marché financier et au secteur bancaire.

Si l'Etat est conscient de l'importance du rôle de ce secteur privé dans la croissance et le développement, il devra insérer dans sa politique générale des mesures nécessaires en vue d'encourager l'expansion de ce secteur privé. Mais surtout, l'Etat devra faire en sorte de limiter ses dépenses qui, comme on l'a dit, ne sont pas productives mais qui sont des dépenses de fonctionnement.

Ainsi, l'Etat doit prendre des dispositions relatives à ce développement. En effet, c'est de lui que doit naître la volonté de développer le secteur financier car c'est de là que commencent tous les problèmes de l'économie. Seul l'Etat dispose des pouvoirs et des compétences nécessaires et suffisantes pour ce développement financier. Notons par exemple que pour faciliter l'implantation de nouveaux établissements de crédits, il pourrait adopter d'autres lois pour faciliter la délivrance d'agrément sans pour autant rendre trop accessibles cette délivrance d'agrément.

Mais le secteur privé, lui-même, doit aussi être conscient de son rôle dans une croissance économique et dans le développement financier. Il doit alors agir dans ce sens c'est-à-dire dans le sens de faciliter le développement financier car ce développement lui profitera et profitera à l'économie en général.

La prise de conscience n'incombe pas seulement à l'Etat mais aussi aux entreprises locales qui forment le secteur privé. L'Etat a intérêt à élaborer une politique volontariste puisque les bailleurs de fonds ne nous guideront pas dans ce sens car le fait qu'on s'appauvrit financièrement leur est profitable puisque nous allons recourir aux emprunts extérieurs qui ne font qu'alourdir notre situation.

Section II- Rôle actif de la Banque Centrale en faveur de la politique de développement

La Banque centrale en tant que chargée de la mise en œuvre de la politique générale de l'Etat dispose d'un rôle très actif dans le développement financier. En effet, la Banque Centrale agit en tant que banquier de l'Etat et elle coordonne en partie le système financier à Madagascar. Du fait de l'insertion du développement financier dans les grandes lignes de la politique de l'Etat, la Banque centrale doit être le responsable de l'exécution de cette politique.

Comme il a précédemment dit le développement financier consistera en un développement de l'accès au système financier et une amélioration des services financiers. Ceci pourrait se faire par l'entrée d'autres établissements de crédit dans le système financier déjà existant.

Cependant, selon les dispositions de l'article 16 de la Loi bancaire 95-030 du 22 Février 1996, l'exercice de l'activité d'établissement de crédit est subordonné à l'agrément

préalable de la CSBF.

La CSBF ou Commission de Supervision Bancaire et Financière est un organe unique et indépendant chargé de la supervision des établissements de crédits (article 35 à 53 de la loi 95-030)

Ses principales attributions :

- délivrance d'agrément ;
- retrait, examen des conditions d'exploitation ;
- surveillance de la qualité de la situation financière ;
- contrôle du respect des règles de bonne conduite de la profession

La présidence de la CSBF est toujours assurée par la Banque centrale. De ce fait, elle joue un rôle très actif dans le développement financier.

Mais si l'on juge les activités durant les années d'existence, depuis l'année 2000, elle a délivré des agréments à trois institutions financières et à une banque.

Un des objectifs fixés en matière d'agrément est la régularisation de la situation des réseaux mutualistes opérationnels avant la sortie de cette loi. En effet, par arrêté n° 8161/99 du Ministère des Finances et de l'Economie, un délai d'un an a été accordé aux Institutions Financières Mutualistes en activité.

Ainsi, la Banque Centrale agit déjà activement dans le processus de développement financier mais tout dépendra de la politique de l'Etat car les lois sur les réglementations et la délivrance de ces agréments ne peuvent pas être remaniés sans la décision du gouvernement.

Ainsi, aucuns d'entre nous et surtout les organisations de l'Etat n'échappe à ce développement financier. Les conditions de faisabilité dépendront de l'exécution de chacun des rôles qui leur ont été attribuées.

CONCLUSION

Aux termes de cette étude, force est de constater que le système financier malgache a effectivement besoin de réformes et de restructurations. En effet, en suivant son évolution, ce système financier perd progressivement son identité puisque les années d'après la nationalisation des banques, il n'y eut plus de banques malgaches mais la plupart était toutes de nationalité étrangère. De ce fait, le secteur bancaire ne fonctionnait pas plus pour satisfaire les besoins de l'économie mais pour rentabiliser les investissements des banques. Cela constitue le problème majeur du système financier et aussi de l'économie puisque le système financier ne remplit pas son rôle qui est d'offrir à l'économie une source de financement.

Ainsi, il paraît indispensable pour l'économie malgache d'opérer en un développement financier qui se manifestera par les réformes au sein des réseaux et des services offerts par le système financier. A l'issue de ce développement financier, Madagascar pourrait espérer l'augmentation des réseaux financiers accessibles, l'amélioration des services financiers notamment la création des marchés pouvant répondre aux besoins financiers des particuliers et du secteur privé qui joue un rôle très prépondérant dans la croissance d'une économie car le marché financier existant à Madagascar est limité par les emprunts publics auprès des particuliers. Madagascar peut aussi espérer une augmentation du taux de l'épargne nationale qui donnera un nouveau souffle à notre économie.

Il appartient à tous les citoyens malgaches de prendre en charge ce développement financier car il est très indispensable pour relancer notre économie. A travers les études faites, la microfinance demeure encore l'espoir pour le développement financier de Madagascar. Mais il faudrait encore apporter quelques retouches sur ce secteur de la microfinance.

Néanmoins, les composantes du système financier de Madagascar offrent chacune des axes possibles de développement financier mais les conditions de faisabilité de ce développement dépendraient de l'Etat qui est chargé de l'exécution de ce développement, du secteur privé qui constitue le pilier de ce développement et de la banque centrale.

La réalisation du développement financier à Madagascar dépendra de tous les acteurs financiers et ce développement financier paraît très faisable pour le cas de Madagascar

BIBLIOGRAPHIE

Auteur : RAZANADRASOANOMENY Faliarisoa Baptistine

Née le : 14 Janvier 1986 à Farafangana

Bloc 41 Porte 7 CU Ankatso II

Nombre de pages : 58

Nombre de tableaux : 3

Nombre de graphique : 1

RESUME

Après un siècle d'existence le système financier ne semble pas porter ses preuves et ne remplit pas ses rôles au niveau de notre économie puisqu'en terme de réalisation, on compte 1% de population bancarisée. Une nécessité de développement financier se fait vraiment ressentir pour notre économie.

Cet écrit se propose en premier lieu le système financier de Madagascar en mettant en évidence son évolution, ses différences composantes et ses problèmes. En second lieu, une analyse de notre système financier vis-à-vis de celui de l'Afrique du Sud qui nous a permis de situer notre système et de prendre modèle de développement financier Sud Africain. En dernier lieu, des axes de développement possibles afférents aux différentes composantes du système financier ont été proposé notamment la mise en place du marché financier pour le secteur privé, le développement du secteur et le développement de la micro-finance.

En bref, un développement demeure très faisable le cas de Madagascar, la réalisation dépendra des agents économiques et des acteurs tels que l'Etat, la Banque centrale et nous tous citoyens.

Encadreur : Madame RAMANAMBELO Lucienne